

Sujet : [INTERNET] Consultation Publique
Date : Thu, 6 May 2021 10:14:52 +0200 (CEST)
De : Celine CLOT

JE SUIS CONTRE le projet d'arrêté autorisant des périodes complémentaires de déterrage des blaireaux

La vénerie sous terre est une pratique arriérée, cruelle, barbare et non sélective.

C'est indigne d'un pays comme le nôtre.

En plus cela démontre la méconnaissance notoire de ces animaux car elle se fait en pleine période d'allaitement sur une espèce fragile et protégée dans de nombreux pays (Hollande, Angleterre, Belgique...).

Les blaireaux subissent déjà une mortalité importante sur les routes, ils ne peuvent pas supporter cet acharnement supplémentaire.

Vous êtes sensé vous baser sur des soi-disant « dégâts agricoles ». Hors les informations ne sont pas précises et souvent confondus avec les dégâts d'autres espèces. De plus d'autres méthodes plus éthiques sont possibles : effarouchement, clôtures électriques.

Cette vénerie sous couvert de lutte contre la tuberculose est une hérésie. Tout comme avec la rage en d'autres temps, elle risque justement de favoriser son expansion. En plus ce sont les animaux d'élevage qui la transmettent aux animaux sauvages et non l'inverse. Je vous rappelle que depuis 2001, la France est considérée comme officiellement indemne de la tuberculose bovine par l'union européenne !

La réforme de 2019 qui doit limiter les souffrances des animaux n'est pas possible et ne change rien à cette pratique honteuse. Une pratique qui vise à supprimer des êtres vivants, sensibles pour le simple plaisir morbide d'une minorité hurlante.